

Prévention efficace du cancer de la peau – même sans obligation

Enveloppe des édifices Suisse et la Société des Entrepreneurs Suisses en Echafaudages SESE ont, simultanément avec la Société Suisse des Entrepreneurs, introduit au 1er janvier 2019 auprès de la SUVA un recours contre la campagne « Soleil » avec obligation. Enveloppe des édifices Suisse est d'avis que les nouveaux standards entravent les travaux en hauteur et sur les toitures. Suite à des discussions entre les associations et la SUVA, l'obligation de porter un protège-nuque et une visière frontale a été retirée ; l'objectif commun qui est la protection UV n'en est pas touché.

L'obligation de porter un protège-nuque et une visière frontale, annoncée par la SUVA fin mai 2018, comme protection UV et prévention du cancer de la peau, a entraîné, tant dans le secteur principal de la construction que dans les industries accessoires du bâtiment, une grande inquiétude des entrepreneurs et du personnel de chantier. La Commission « Sécurité au travail et protection de la santé » d'Enveloppe des édifices Suisse et de la SESE préconise, au nom des deux associations, une protection UV efficace avec des mesures praticables. Il aurait toutefois fallu impliquer cette commission dans l'évaluation et la définition de nouvelles mesures au regard du risque d'accident pour les travaux en hauteur.

Suite à l'intervention écrite contre les mesures réglementaires ont eu lieu, ces derniers jours, de premiers entretiens avec des représentants de la SUVA. Les deux parties ont convenu d'élaborer conjointement des mesures efficaces et praticables pour assurer la protection UV et la prévention du cancer de la peau. Une campagne ne pourra être largement soutenue par notre branche qu'après l'évaluation de la praticabilité des mesures et de l'EPP et à condition que les travaux sur les toitures n'en soient pas entravés. Pour une réussite globale de la mise en œuvre, il faudra aussi des adaptations dans la formation initiale et continue.

Les solutions concrètes seront communiquées par Enveloppe des édifices Suisse et la SUVA dans les prochains mois.

Hanspeter Sahli

Président de la Commission ST/PS

Jürg Studer

Responsable Sécurité au travail |
Protection de la santé

Enveloppe des édifices Suisse
Lindenstr. 4 • 9240 Uzwil
T 071 955 70 30 • F 071 955 70 40
www.edifices-suisse.ch

